

Rue Centrale

Marquage horizontal



Le dos d'âne, réalisé courant décembre 2022, a fait l'objet d'un marquage au sol indispensable pour le rendre conforme à la réglementation en vigueur concernant ce type de ralentisseur.

Concernant le marquage horizontal définitif de l'ensemble de la chaussée, celui-ci est programmé aux beaux jours afin de bénéficier de conditions météo favorables compte tenu de l'importance du linéaire.